

Annexe 3 Correspondances avec les autorités responsables

Subject: RE : RE : Questions SCF
Date: Fri, 24 Dec 2004 10:23:01 -0500
From: Déziel, Annie [CEAA] <annie.deziel@ceaa-acee.gc.ca>
To: "Jonathan Olson" <cjbi@ca.inter.net>
Cc: "Gagne, Annick: DFO XLAUIML" <IMCEAEX-
_O=EC_OU=NCR_cn=Recipients_cn=Gagne+2CAnnick+3A+20DFO+20XLAUIML@ec.gc.ca>,
"Breton, Louis [SteFoy]" <louis.breton@ec.gc.ca>

Bonjour Jonathan,

J'ai reçu des renseignements supplémentaires d'Environnement Canada concernant les options de valorisation des sédiments tel l'engraissement des îles ou la création de nouvelles îles.

Les spécialistes du Service canadien de la Faune sont partagés sur le sujet. S'il s'avère qu'il pourrait y avoir un certain intérêt à recharger les îlots artificiels "B et C" à Grande Entrée afin de favoriser l'habitat du Pluvier siffleur qui a déjà niché sur ces îlots, cette intervention pourrait, par contre, nuire à la Sterne de Dougall également présente sur les îles... Et les deux espèces sont listées à l'annexe 1 de la LEP comme des espèces en voie de disparition. Donc, plutôt délicat. Et lorsqu'on ajoute à ces informations que la recharge d'îles, plages et autres pourrait également créer des pertes d'habitat du poisson, le jeu devient encore plus délicat et les avantages d'autant moins évidents. Ces options semblent ainsi moins attirantes qu'elles ne l'apparaissent à première vue. Il n'apparaît ainsi pas vraiment requis de pousser beaucoup plus loin ces options, à moins que vous n'ayez en tête une option qui vous semblerait porteuse. Il nous fera bien sûr plaisir de l'analyser et de la soumettre aux spécialistes concernés pour en identifier les avantages et contraintes.

Pour votre information également, le SCF a communiqué avec les gens d'Attention Fragile (IDLM). Ces derniers ont confirmé que le MTQ avait déjà utilisé des résidus de dragage comme matériaux de construction de routes aux îles. En fait, ils auraient rechargé la route de la Plage de La Martinique à l'Étang du Nord avec des sédiments de dragage préalablement caractérisé afin de s'assurer qu'ils n'étaient pas contaminés... Selon ces sources d'information, Louis Vigneault du MTQ souhaiterait utiliser les sédiments de dragage comme matériaux de recharge des routes aux îles.

D'autre part, les gens de Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada (TPSGC) confirment qu'ils ont déjà travaillé sur des projets de valorisation de sédiments de dragage à Old Harry, Pointe au Loup et à Grande Entrée (aire d'hivernement des bateaux).

J'espère que ces informations et précisions vous seront utiles. N'hésitez pas à communiquer de nouveau avec moi si vous désirez obtenir des éclaircissements ou si vous avez d'autres questions.

J'en profite pour vous offrir à vous et à tous vos collègues, mes meilleurs vœux pour la saison des Fêtes et vous souhaiter une très bonne année 2005!

Annie Déziel

Annie Déziel
Conseillère principale | Senior Advisor
Bureau régional du Québec | Quebec Regional Office
Agence canadienne d'évaluation environnementale | Canadian Environmental Assessment Agency
tél | tel : 418.649.6804
télécopieur | facsimile : 418.649.6443

From: <jean.sylvain@mddep.gouv.qc.ca>
To: <j.olson@cjb-environnement.com>
Cc: <pierre.michon@mddep.gouv.qc.ca>, <cjbi@ca.inter.net>
Subject: RE : Résultats mines Seleine
Date: Thu, 27 Oct 2005 16:18:22 -0400



Bonjour monsieur Olson,

Suite à notre analyse de la situation, les sédiments à drager du chenal de Grande Entrée aux Îles-de-la-Madeleine ne requierent pas la réalisation de test écotoxicologique. Toutefois, ces tests ne seront pas exigés conditionnellement à ce que les sédiment à forte proportion de particules fines du bassin et de la courbe soient déposés en premier et soient recouvert par au minimum environ 1 mètre de sédiments sableux de la section droite comme cela se faisait lors du programme de dragage précédent.

Jean Sylvain

Biologiste, M.Sc.A. Génie Civil - Environnement
Chargé de projets

Téléphone : (418) 521-3933, poste 4656
Télécopieur : (418) 644-8222
Courriel : jean.sylvain@menv.gouv.qc.ca

Service des projets en milieu hydrique
Direction des évaluations environnementales
Ministère de l'Environnement

Édifice Marie-Guyart, 6e étage, boîte 83
675, Boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Subject: RE: Tests de toxicité
Date: Fri, 4 Nov 2005 17:03:15 -0500
From: "St-Laurent,Donald [Montreal]" <donald.stlaurent@ec.gc.ca>
To: "Jonathan Olson" <j.olson@cjb-environnement.com>
Cc: Jacques Bérubé <j.berube@cjb-environnement.com>,
<c.porcher@cjb-environnement.com>

4544-85-G2-1

Bonjour,

Nous avons interprété les données physicochimiques contenues dans le fichier intitulé "Caractérisations 2005 EC" que vous nous avez fait parvenir le 11 octobre dernier, et ce en fonction du schéma décisionnel défini par la législation fédérale, les guides et les lignes directrices qui portent sur l'immersion en mer des substances. Compte tenu des dépassements en arsenic observés, les sédiments provenant de la courbe et du bassin du chenal de la Grande Entrée ne doivent pas être immergés, à moins d'être soumis à des tests de toxicité ou à moins que des techniques ou des procédés de gestion ne les rendent acceptables aux fins d'immersion. Le dépôt de ces sédiments à un site d'immersion stable et leur recouvrement avec au minimum 1 mètre de déblais plus grossiers non contaminés, tel que cela a été fait lors du dragage de 2002, constitue un procédé de gestion acceptable.

Veillez prendre note que cette décision est conditionnelle à ce que les données physicochimiques présentées rencontrent toutes les exigences d'assurance et de contrôle de la qualité, telles que prescrites dans le Guide méthodologique de caractérisation des sédiments (Environnement Canada et Ministère de l'environnement et de la faune du Québec, 1992). Or, nous pourrions rendre un avis définitif quant à la fiabilité des résultats seulement lorsque tous les renseignements minimaux à cet effet auront été fournis.

Par ailleurs, si les conditions du futur dragage devaient être significativement différentes de celles qui prévalaient lors du dragage de 2002, l'avis fourni dans la présente pourrait ne pas s'appliquer.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec moi.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Donald St-Laurent
Coordonnateur régional
Programme Immersion en mer
Environnement Canada, Région du Québec
105, rue McGill, 4e étage
Montréal QC H2Y 2E7
Tél. : 514-283-0183
Fax : 514-496-6982
Courriel : donald.stlaurent@ec.gc.ca